



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ
VILLE DE CHÂTEAUNEUF-SUR-LOIRE
CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL le :

**Vendredi 17 Mars 2017 à 20 heures 30
en Mairie**

ORDRE DU JOUR :

- ◆ Adoption du Procès-Verbal Intégral du Conseil Municipal du 10 février 2017
- ◆ Compte-rendu des décisions prises par le Maire, dans le cadre de ses délégations d'attributions

FINANCES :

- ◆ Reprise anticipée des résultats 2016 – Budget Principal
- ◆ Reprise anticipée des résultats 2016 – Budget du service Eau
- ◆ Reprise anticipée des résultats 2016 – Budget du service Assainissement
- ◆ Reprise anticipée des résultats 2016 – Camping de la Maltournée
- ◆ Fixation des taux de fiscalité directe locale – Année 2017
- ◆ Budget primitif de la Ville – Année 2017
- ◆ Budget primitif du service Eau – Année 2017
- ◆ Budget primitif du service Assainissement – Année 2017
- ◆ Budget primitif du Camping de la Maltournée – Année 2017
- ◆ Subventions aux Associations – Année 2017
- ◆ Convention d'objectifs entre la ville et l'Ecole de Musique et Harmonie de Châteauneuf-sur-Loire
- ◆ Demande de subvention au FSIL 2017 pour remplacement de translucides au Lièvre d'Or
- ◆ Demande de subvention au FSIL 2017 pour travaux aménagement Place Aristide Briand

AUTORISATIONS DE PROGRAMME :

- ◆ Création AP/CP : Travaux voirie rue des Moussières
- ◆ Modifications AP/CP : Courts de 2 Tennis couverts
- ◆ Modification AP/CP : Réhabilitation du château
- ◆ Modification AP/CP : Réhabilitation Eglise St Martial

TRAVAUX :

- ◆ Conclusion convention valorisation des opérations d'économies d'énergies entre la ville et la société VTE

MUSÉE :

- ◆ Demande de subvention pour exposition « les faiseurs de bateaux » auprès du Conseil Départemental du Loiret
- ◆ Demande de subvention pour exposition « les faiseurs de bateaux » auprès de l'Etablissement Public Loire
- ◆ Demande de subvention pour exposition « les faiseurs de bateaux » auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC)

URBANISME :

- ◆ Modification du plan d'épandage des boues de la STEP et autorisation donnée à Mme le Maire de signer les conventions
- ◆ Transfert de compétence PLU à la CCL

QUESTIONS DIVERSES

Fait à Châteauneuf-sur-Loire, le 8 mars 2017

Le Maire,




Florence **GALZIN**